

STELMINE CANADA LTÉE

États financiers audités pour
les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 2013
(en dollars canadiens)

STELMINE CANADA LTD.

Audited Financial Statements for the
years ended July 31, 2014 and 2013
(in Canadian dollars)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 2
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États des variations des capitaux propres	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 à/to 46

Table of contents

Independent Auditor's Report
Statements of Financial Position
Statements of Comprehensive Loss
Statements of Changes in Equity
Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stelmine Canada Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de STELMINE CANADA LTÉE, qui comprennent les états de la situation financière au 31 juillet 2014 et au 31 juillet 2013, et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the shareholders of Stelmine Canada Ltd.

We have audited the accompanying financial statements of STELMINE CANADA LTD., which comprise the financial position as at July 31, 2014 and July 31, 2013, and the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS), and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error.

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de STELMINE CANADA LTÉE au 31 juillet 2014 et au 31 juillet 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de STELMINE CANADA LTÉE à poursuivre son exploitation.

Autres points

Tel que mentionné dans la note 20 sur les éventualités, la société a annulé en février 2013 son contrat d'assurance responsabilité des administrateurs. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'impact de cette absence de couverture d'assurance sur l'ensemble des états financiers de la société pour les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 31 juillet 2013.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal,
le 28 novembre 2014

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
n°A115197

Auditor's Responsibility (continued)

In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of STELMINE CANADA LTD. as at July 31, 2014 and July 31, 2013, and its financial performance and cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Emphasis of matters

Without modifying our opinion, we draw attention to note 2 in the financial statements which indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about STELMINE CANADA LTD.'s ability to continue as a going concern.

Other matters

As mentioned in note 20 on contingencies, the Company canceled the insurance policy on director's liability in February 2013. We are not able to assess the impact of the lack of insurance coverage on all Company's financial statements for the years ended July 31, 2014 and July 31, 2013.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L. ¹

Montreal,
November 28, 2014

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique
n°A115197

Stelmine Canada Ltée
États de la situation financière

Aux 31 juillet 2014 et 2013
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Financial Position

As at July 31, 2014 and 2013
 In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2014 \$	31 juillet / July 31, 2013 \$	
ACTIF				ASSETS
Courant				Current
Encaisse		1 286	2 718	Cash
Débiteurs	7	6 172	13 614	Receivables
Frais payés d'avance		-	455	Prepaid expenses
		<u>7 458</u>	<u>16 787</u>	
Non courant				Non-current
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	48 891	924 112	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles	9	2 450	3 063	Fixed assets
Avances à une société ayant un administrateur commun, sans intérêts ni modalités de remboursement		-	69 383	Advances to a company with a common director, without interest or fixed repayment conditions
		<u>-</u>	<u>69 383</u>	
Total de l'actif		<u><u>58 799</u></u>	<u><u>1 013 345</u></u>	Total assets

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États de la situation financière
 Aux 31 juillet 2014 et 2013
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Financial Position
 As at July 31, 2014 and 2013
 In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2014 \$	31 juillet / July 31, 2013 \$	
PASSIF				LIABILITIES
Courant				Current
Dettes fournisseurs	10	671 309	653 016	Accounts payables
Total du passif		<u>671 309</u>	<u>653 016</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				EQUITY
Capital-actions		3 527 762	3 527 762	Share capital
Bons de souscription		-	34 695	Warrants
Surplus d'apport		1 390 154	1 355 459	Contributed surplus
Déficit		(5 530 426)	(4 557 587)	Deficit
Total des capitaux propres		<u>(612 510)</u>	<u>360 329</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>58 799</u>	<u>1 013 345</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 2013
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Comprehensive Loss

For the years ended July 31, 2014 and 2013
 In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
		\$	\$	
DÉPENSES				EXPENSES
Honoraires de consultation		7 995	28 839	Consulting fees
Honoraires professionnels		41 765	84 936	Professional fees
Impôt de la partie XII.6 (recouvré)		(56 902)	-	Part XII.6 Taxes
Loyer (recouvré)		(844)	28 626	Rent
Amortissement des immobilisations corporelles	9	613	24	Depreciation of fixed assets
Frais généraux d'administration		16 911	48 118	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires		18 557	23 569	Registration, listing fees and shareholders' information
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	875 361	428 821	Write-off of exploration and evaluation assets
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	63 994	Loss on disposal of exploration and evaluation assets
PERTE OPÉRATIONNELLE		(903 456)	(706 927)	OPERATING LOSS
Gain sur règlement de dettes fournisseurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la Société	11.1(b)	-	(62 355)	Gain on settlement of accounts payable from a company controlled by an officer of the Company
Radiation d'avances à une société ayant un administrateur commun		69 383	-	Write-off of advances to a company with a common director
PERTE AVANT IMPÔTS		(972 839)	(644 572)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Charge d'impôts différés	15	-	89 583	Deferred income taxes
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'EXERCICE		(972 839)	(554 989)	NET LOSS AND TOTAL COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	14	(0,03)	(0,02)	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

Les notes complémentaires font partie intégrante
des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the
financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 2013

En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Changes in Equity

For the years ended July 31, 2014 and 2013

In Canadian dollars

		Nombre d'actions / Number of shares	Capital- actions / Share capital \$	Bons de souscription / Warrants \$	Surplus d'apport / Contributed Surplus \$	Déficit / Deficit \$	Total des capitaux propres / Total Equity \$	
Solde au 1^{er} août 2012		30 252 940	3 435 632	123 626	1 266 528	(4 002 598)	823 188	Balance as at August 1st, 2012
Placement privé	11.1(b)	3 117 761	93 533	-	-	-	93 533	Private placement
Bons de souscription expirés	11.2	-	-	(123 626)	123 626	-	-	Warrants expired
Bons de souscription expirés, échéance reportée dans douze mois	11.2	-	-	34 695	(34 695)	-	-	Warrants expired, extended for twelve months
Frais d'émission d'actions	11.1(a)	-	(1 403)	-	-	-	(1 403)	Issuance cost of shares
Perte nette et résultat global total de l'exercice		-	-	-	-	(554 989)	(554 989)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2013		<u>33 370 701</u>	<u>3 527 762</u>	<u>34 695</u>	<u>1 355 459</u>	<u>(4 557 587)</u>	<u>360 329</u>	Balance as at July 31, 2013
Solde au 1^{er} août 2013		33 370 701	3 527 762	34 695	1 355 459	(4 557 587)	360 329	Balance as at August 1st, 2013
Bons de souscription expirés	11.2	-	-	(34 695)	34 695	-	-	Warrants expired
Perte nette et résultat global total de l'exercice		-	-	-	-	(972 839)	(972 839)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Solde au 31 juillet 2014		<u>33 370 701</u>	<u>3 527 762</u>	<u>-</u>	<u>1 390 154</u>	<u>(5 530 426)</u>	<u>(612 510)</u>	Balance as at July 31, 2014

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Stelmine Canada Ltée
États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 2013
 En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.
Statements of Cash Flows

For the years ended July 31, 2014 and 2013
 In Canadian dollars

	Notes	31 juillet / July 31, 2014 \$	31 juillet / July 31, 2013 \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Perte nette et résultat global total de l'exercice		(972 839)	(554 989)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Amortissement des immobilisations corporelles	9	613	24	Depreciation of fixed assets
Gain sur règlement de comptes créditeurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la Société	11.1(b)	-	(62 355)	Gain on accounts payable settlement from a company controlled by an officer of the Company
Radiation d'avances à une société ayant un administrateur commun		69 383	-	Write-off of advances to a company with a common director
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	875 361	428 821	Write-off of exploration and evaluation assets
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	63 994	Loss on disposal of exploration and evaluation expenses
Charge d'impôts différés	15	-	(275 755)	Deferred income taxes
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement	16	26 190	529 367	Net changes in non-cash working capital items
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(1 292)	129 107	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	-	(3 087)	Acquisition of fixed assets
Acquisition de droits miniers	8	(140)	(15 592)	Acquisition of mining rights
Produit de la disposition de droits miniers		-	5 000	Proceeds from disposal of mining rights
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation	8	-	(119 049)	Increase in exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(140)	(132 728)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Frais d'émission d'actions	11.1(a)	-	(1 403)	Issuance cost of shares
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(1 432)	(5 024)	Net change in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		2 718	7 742	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 286	2 718	Cash and cash equivalents, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de Stelmine Canada Ltée (ci-après la «Société») consistent à acquérir, explorer, mettre en valeur, développer et, le cas échéant, exploiter des propriétés minières.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus, ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 juillet 2014, la Société présentait un déficit cumulé de 5 530 426 \$ (4 557 587 \$ au 31 juillet 2013) ainsi qu'un fonds de roulement négatif. Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans les états de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

1. NATURE OF ACTIVITIES

Stelmine Canada Ltd.'s (hereinafter the "Company") activities include the acquisition, exploration, production, development and, where possible, operation of mining properties.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

The financial statements have been prepared on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Given that the Company has not yet found a property that contains economically recoverable mineral deposits, the Company has not yet generated income or cash flows from its operations. As at July 31, 2014, the Company has a retained deficit of \$5,530,426 (\$4,557,587 as at July 31, 2013). These material uncertainties cast a significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. The current liquidities of the Company are not sufficient to fund its administrative and exploration and evaluation expenses of the next year. These material uncertainties thus cast a significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue its operations is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Although the Company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statements of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate. These adjustments could be significant.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 5 avril 2005. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1155 University, bureau 812, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole STH.

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers de la période de présentation financière terminée le 31 juillet 2014 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 novembre 2014.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur

Un certain nombre de normes nouvelles et de normes modifiées sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'information sur ces nouvelles normes est présentée ci-dessous :

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur.

3. GENERAL INFORMATION AND COMPLIANCE WITH IFRS

The Company was incorporated under the *Canada Business Corporations Act* on April 5, 2005. The address of its registered office and its principal place of business is 1155, University, Office 812, Montreal, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol STH.

The Company's financial statements have been prepared based on International Financial Reporting Standards (IFRS).

The financial statements for the reporting year ended July 31, 2014 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on November 28, 2014.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

4.1 New and revised standards that are effective

A number of new and revised standards are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013. Information on these new standards is presented below.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 clarifies the definition of fair value and provides related guidance and enhanced disclosures about fair value measurements. It does not affect the items that are required to be fair-valued.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.1 Normes nouvelles et normes modifiées en vigueur (suite)

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (suite)

Le champ d'application de l'IFRS 13 est étendu et s'applique aux éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS prescrivent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur, sauf dans certaines circonstances. IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Ses obligations d'information n'ont pas à être appliquées aux informations comparatives au cours du premier exercice d'application.

La Société a revu ses méthodologies d'évaluation et l'application de la nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur l'évaluation des justes valeurs.

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que sur les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.1 New and revised standards that are effective (continued)

IFRS 13, Fair Value Measurement (continued)

The scope of IFRS 13 is broad and applies to both financial and non-financial items for which other IFRSs require or permit fair value measurements or disclosures about fair value measurements, except in certain circumstances. IFRS 13 applies prospectively for annual periods beginning on or after January 1st, 2013. Its disclosure requirements do not need to be applied to the comparative information in the first year of application.

The Company reviewed its valuation methodologies and the application of this new standard had no effect on fair value measurement.

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company

At the date of authorization of these financial statements, certain new standards, amendments and interpretations to existing standards have been issued but are not yet effective, and have not been adopted early by the Company.

Management anticipates that all of the applied pronouncements will be adopted in the Company's accounting policies for the first period beginning after the effective date of the pronouncement. Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

4. MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 9, Instruments financiers

L'International Accounting Standards Board (IASB) a remplacé intégralement l'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation par l'IFRS 9. Le nouveau chapitre traite du classement et de l'évaluation des actifs et passifs financiers, d'un nouveau modèle de pertes de dépréciation attendues et d'une approche considérablement modifiée pour la comptabilité de couverture.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2018.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

5.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

5.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers ont été présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

5.3 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier et son initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur. L'évaluation ultérieure des actifs et des passifs financiers est décrite ci-après.

4. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company (continued)

IFRS 9, Financial Instruments

The International Accounting Standards Board (IASB) has replaced IAS 39 Financial Instruments: Recognition and measurement in its entirety with IFRS 9. The new section deals with the classification and measurement of financial assets and liabilities, a new expected-loss impairment model and a substantially-reformed approach to hedge accounting.

This new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2018.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

5.1 Overall considerations

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

5.2 Functional and presentation currency

The financial statements are presented in Canadian currency, which is also the functional currency of the Company.

5.3 Financial instruments

Recognition, initial measurement and derecognition

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument and are initially measured at fair value adjusted for transaction costs, except for those carried at fair value through profit or loss, which are initially measured at fair value. The subsequent measurement of financial assets and financial liabilities is described below.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de réalisation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie suivante au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances

Tous les actifs financiers sont examinés pour la dépréciation au moins à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Recognition, initial measurement and derecognition (continued)

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred. A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or expired.

Classification and subsequent measurement of financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets are classified into the following category upon initial recognition:

- Loans and receivables

All financial assets are reviewed for impairment at least at each reporting date to identify whether there is any objective evidence that a financial asset or a group of financial assets is impaired.

Objective evidence of impairment could include:

- significant financial difficulty of the issuer or counterparty;
- a breach of contract, such as a default in interest or principal payments; or
- the increasing probability that the borrower will enter bankruptcy or financial reorganization.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.3 Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse, le compte recevable et les avances à une société ayant un administrateur commun font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Classement et évaluation ultérieure des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêt sont présentées dans les charges financières, le cas échéant.

5.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours des exercices présentés.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.3 Financial instruments (continued)

Classification and subsequent measurement of financial assets (continued)

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. After their initial recognition, they are measured at amortized cost using the effective interest method, less a provision for impairment. Discounting is omitted if the effect of discounting is immaterial. Cash, the account receivable and the advances to a company with a common director fall into this category of financial instruments.

Classification and subsequent measurement of financial liabilities

The Company's financial liabilities include the accounts payable.

Financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the effective interest method.

All interest-related charges are presented in profit or loss within Finance costs, if applicable.

5.4 Basic and diluted net loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to ordinary shareholders by the weighted average number of ordinary shares outstanding during the years presented.

The diluted loss per share is calculated by adjusting the loss attributable to the ordinary shareholders of the Company and the weighted outstanding average number of ordinary shares, by all the potentially dilutive ordinary shares, which include options and warrants. For the purpose of this calculation, dilutive potential ordinary shares are deemed to have been converted into ordinary shares at the average market price at the beginning of the year or, if later, at the date of issue of the potential ordinary shares.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.5 Crédits d'impôt et de droits remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la *Loi sur l'impôt minier*. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

5.6 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.5 Tax credits receivable and refundable rights

The Company is entitled to refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties for losses under the *Mining Tax Act*. These tax credits are recognized as a reduction of the exploration costs incurred based on the estimates made by management. The Company records these tax credits when there is reasonable assurance with regards to collections and assessments and that the Company will comply with the conditions associated with them.

5.6 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation expenditures are costs incurred in the course of initial search for mineral deposits before the technical feasibility and commercial viability of extracting a resource are demonstrable. Costs incurred before the legal rights to undertake exploration and evaluation activities are obtained are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal rights to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, options to acquire such rights (options agreement), and expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets. Expenses related to exploration and evaluation that are capitalized include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. The various costs are capitalized on a property-by-property basis to the cost of the exploration and evaluation asset pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expense is recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.6 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (se reporter à la note 5.9), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (se reporter à la note 5.9), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique, ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

5.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.6 Exploration and evaluation assets
(continued)

Whenever a mining property is considered no longer viable, or if the mining property is abandoned, the capitalized amount is written down to its recoverable amount (see Note 5.9), the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 5.9), and any impairment loss is recognized in profit or loss before the reclassification.

To date, neither the technical feasibility nor the commercial viability of a mineral resource has been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles of mineral properties may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

5.7 Fixed assets

Fixed assets are recognized at cost less accumulated depreciation and impairment losses.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.7 Immobilisations corporelles (suite)

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement de l'équipement de bureau est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %, afin de réduire le coût jusqu'à sa valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net au poste Amortissement des immobilisations corporelles.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.7 Fixed assets (continued)

The cost includes all costs incurred initially to acquire or construct an item of fixed assets, costs directly related to bringing the asset to the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management and costs incurred subsequently to add to or replace part thereof. Recognition of costs in the carrying amount of an item of fixed assets ceases when the asset is in the location and condition necessary for it to be capable of operating in the manner intended by management.

Upon the transfer of exploration and evaluation assets to property and equipment under Mining assets under construction, all subsequent expenditures on the construction, installation and completion of equipment and infrastructure facilities are capitalized within Mining assets under construction. When the development stage is completed, all assets included in the Mining assets under construction category are then transferred to Mining assets.

Depreciation of office equipment is recognized on a declining-balance method at the rate of 20%, to write down the cost to its estimated residual value, with a constant charge over the useful life of the asset.

The depreciation expense for each period is recognized in profit or loss within Depreciation of fixed assets.

The residual value, depreciation method, and useful life of each asset are reviewed at least at each financial year-end.

The carrying amount of an item of fixed assets is derecognized on disposal or when no future economic benefits are expected from its use or disposal. The gain or loss arising from the derecognition of an item of fixed assets is included in profit or loss when the item is derecognized.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.8 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

5.9 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.8 Operating lease agreements

Leases in which a significant portion of the risks and rewards of ownership are retained by the lessor are classified as operating leases. Payments under an operating lease are recognized as an expense on a straight-line basis over the lease term. Related expenses, such as maintenance and insurance expenses are charged as incurred.

5.9 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

All other individual assets or cash-generating units are reviewed for impairment when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project-by-project basis, with each project representing a potential single cash-generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- The right to explore the area has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- No further exploration or evaluation expenditure in the area is planned or budgeted;
- No commercially viable deposits have been discovered, and a decision has been made to discontinue exploration in the area;

Stelmine Canada Ltée

Notes complémentaires aux états financiers

Aux 31 juillet 2014 et 2013

En dollars canadiens

Stelmine Canada Ltd.

Notes to Financial Statements

As at July 31, 2014 et 2013

In Canadian dollars

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

(suite)

5.9 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

5.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(continued)

5.9 Impairment of exploration and evaluation assets and fixed assets (continued)

- Sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value-in-use.

An impairment loss is reversed if the asset or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

5.10 Provisions and contingent liabilities

Provisions are recognized when present legal or constructive obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources by the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditures required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.10 Provisions et passifs éventuels (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la Société estime qu'elle exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Aucun passif n'est comptabilisé si une sortie de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle n'est pas probable. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 juillet 2014 et 2013, il n'y avait aucune provision comptabilisée.

5.11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.10 Provisions and contingent liabilities
(continued)

The Company's operations are governed by governmental environmental protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable or impact. As at the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will be demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there will be constructive commitment that will have resulted from past events, it will be probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation will be measured with sufficient reliability.

No liability is recognized if an outflow of economic resources as a result of a present obligation is not probable. Such situations are disclosed as contingent liabilities unless the outflow of the resources is remote.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimates. As at July 31, 2014 and 2013, there is no provision recognized.

5.11 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.11 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et des limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisé. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.11 Income taxes (continued)

Current income tax assets or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

However, since the Company is in the exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amount of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction affects tax or accounting profit.

Deferred tax assets or liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. This is assessed based on the Company's forecast of future operating results, adjusted for significant non-taxable income and expenses and specific limits on the use of any unused tax loss or credit. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.11 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit aux déductions aux dépenses liées aux activités d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé à son droit aux déductions fiscales (ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales), un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états de la situation financière diffère de leur base fiscale.

5.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération des options antérieurement comptabilisées au poste Surplus d'apport ou la valeur des bons antérieurement comptabilisés au poste Bons de souscription. Si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.11 Income taxes (continued)

Deferred tax assets or liabilities are offset only when the Company has the right and intention to set off current tax assets or liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive loss or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive loss or equity, respectively.

Tax related to flow-through placements

Under the provisions of tax legislation relating to flow-through placements, the Company is required to renounce to its rights to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. When the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and has renounced to its right to tax deductions (or has the intention to renounce to its right to tax deductions), a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statements of financial position and their tax basis.

5.12 Equity

Share capital

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued following the exercise of options or warrants, this account also comprises the compensation costs of the options value previously recorded as Contributed surplus or the warrants value previously recorded as Warrants. If shares were issued as consideration for the acquisition of a mineral property or some other form of non-monetary asset, they are measured at their fair value according to the quoted price on the day of the conclusion of the agreement.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Capitaux propres (suite)

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Placements accreditifs

L'émission d'unités accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans les autres créditeurs dans les états de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accreditives sont répartis entre les actions et les autres créditeurs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres créditeurs.

Lorsque la Société a renoncé à son droit aux déductions fiscales ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, le montant comptabilisé en autres créditeurs est renversé et comptabilisé au résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Equity (continued)

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to calculate the fair value of the warrants issued.

Flow-through placements

The issuance of flow-through units represents an issue of ordinary shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through units are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented in other payables in the statements of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares and other payables using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of the existing shares at the time of issuance and, any residual in the proceeds is allocated to other payables.

When the Company has renounced to its right to tax deductions or has the intention to renounce to its right to tax deductions and has incurred the eligible expenditures, the amount recognized as other payables is reversed and recognized in profit or loss as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of the eligible expenditures capitalized as an asset and their tax bases.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.12 Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut la charge de rémunération liée aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options. Lorsque les options sont exercées, les coûts et la valeur correspondants sont transférés au capital-actions. Ce poste inclus également la valeur des bons de souscription échus.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués et les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission d'actions.

5.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Aucun des régimes de la Société ne comporte d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.12 Equity (continued)

Other elements of equity

Contributed surplus includes charges related to share options until such options are exercised. When share options are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital. This account also includes the value of the warrants expired.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses and share issue expenses, net of any underlying income tax benefit from these issuance costs.

5.13 Equity-settled share-based payments

The Company operates equity-settled share-based payment plans for its eligible directors, employees, and consultants. None of the Company's plans feature any options for cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the Company shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For transactions with employees and others providing similar services, the Company measures the fair value of the services rendered by reference to the fair value of the equity instruments granted.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES
(suite)

5.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des paiements fondés sur des actions à des courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie au cours de la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il y a un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

5. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)

5.13 Equity-settled share-based payments
(continued)

All equity-settled share-based payments (except for equity-settled share-based payments to brokers) are ultimately recognized as an expense in profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment, with a corresponding credit to Contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect to an equity financing, are recognized as issuance costs of the equity instruments, with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to any expense recognized in prior periods if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5.14 Segment reporting

The Company presents and discloses segmental information based on the internal reports that are regularly reviewed by the chief operating decision makers, i.e., the president and the board of directors. The Company has determined that there is only operating segment, which is the segment of the exploration and evaluation of mineral resources.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

6.1 Jugements significatifs de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (voir la note 5.11).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the judgments, estimates and significant assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are provided below.

6.1 Significant management judgments

The following are significant management judgments in applying the accounting policies of the Company that have the most significant effect on the financial statements.

Recognition of deferred tax assets and evaluation of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, management has not recognized any deferred tax asset in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period (see Note 5.11).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.1 Jugements significatifs de la direction
(suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations (voir note 5.9).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.1 Significant management judgments (continued)

Going concern

The assessment of the Company's ability to continue as a going concern and to raise sufficient funds to pay for its ongoing operating expenditures, meet its liabilities for the ensuing year, and to fund planned and contractual exploration programs, involves significant judgment based on historical experience and other factors including expectation of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. See Note 2 for more information.

6.2 Estimation uncertainty

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.9).

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating unit must be estimated.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation
(suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse des actifs d'exploration, de prospection et d'évaluation.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur les propriétés Opinaca et Maniwaki malgré le fait qu'aucun travaux significatifs n'a été effectué sur ces propriétés au cours de l'année. La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré un changement défavorable important de la conjoncture du secteur et de la conjoncture économique qui a eu une incidence sur la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur ces propriétés et qui s'est accompagné d'une baisse du cours des actions, la Société a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore et qu'elle puisse poursuivre, à l'obtention de nouveaux financements, les travaux d'exploration sur ces propriétés.

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets
(continued)

In assessing impairment, the Company must make some estimates and assumptions regarding future circumstances, in particular, whether an economically viable extraction operation can be established, the probability that the expenses will be recovered from either future exploitation or sale of the property when the activities have not reached a stage that permits a reasonable assessment of the existence of reserves, the Company's capacity to obtain financial resources necessary to complete the evaluation and development and to renew permits. Estimates and assumptions may change if new information becomes available. If, after expenditures are capitalized, information becomes available suggesting that the recovery of the expenditures is unlikely, the amounts capitalized are written off in profit or loss in the period in which the new information becomes available.

See note 8 for the exploration and evaluation assets' analysis.

No testing for impairment was conducted on the properties Opinaca and Maniwaki despite the fact that no significant fieldwork was undertaken on these properties during the year. Management judged that there was no testing for impairment required this year on these properties despite an unfavourable important change of the overall climate of the sector, as well as the general situation of the economy that had an impact on the Company's capacity to raise additional capital in order to pursue its exploration activities, coupled with a decrease in the share price, the Company has both the intention and capacity to keep the properties until the economic context improves and the Company can pursue its exploration activities on the properties after raising additional capital.

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
(suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation
(suite)

Il n'y a pas eu de perte de valeur des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat pour l'exercice terminé le 31 juillet 2014. Au 31 juillet 2013, la radiation des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 428 821 \$. Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 5.9).

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Il n'y a pas eu de perte de valeur des immobilisations corporelles imputée en résultat pour les exercices terminés les 31 juillet 2014 et 2013.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes (se reporter à la note 12.1).

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Impairment of exploration and evaluation assets
(continued)

There was no impairment loss on the exploration and evaluation assets recognized in profit or loss for the year ended July 31, 2014. For the year ended July 31, 2013, the write-off of exploration and evaluation assets recognized in profit or loss amounts to \$428,821. No reversal of impairment losses has been recognized for the reporting periods.

Impairment of fixed assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and assumptions in many cases (see Note 5.9).

In assessing impairment, management estimates the recoverable amount of each asset or cash-generating unit based on expected future cash flows and uses an interest rate to discount them. Estimation uncertainty relates to assumptions about future operating results and the determination of a suitable discount rate.

There was no impairment loss recognized on fixed assets in profit or loss for the years ended July 31, 2014 and 2013.

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted, and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model (see Note 12.1).

6. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES
 (suite)

6.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (voir note 5.11).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (voir note 20).

7. DÉBITEURS

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Taxes de vente à recevoir	6 172	8 614	Sales taxes receivable
Compte recevable	-	5 000	Account receivable
	<u>6 172</u>	<u>13 614</u>	

6. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

6.2 Estimation uncertainty (continued)

Tax credits receivable

The calculation of refundable tax credits on qualified exploration expenditures incurred and refundable credits on duties and investment tax credits involves a certain degree of estimation and judgment in respect of which items whose tax treatment cannot be finally determined until a notice of assessment has been issued by the relevant taxation authority and payment has been received. Differences arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to the refundable tax credits, refundable credits on duties and investment tax credits, to exploration and evaluation assets, and income tax expense in future periods. See Note 5.11 for more information.

Provisions and contingent liabilities

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying any such liability involves judgments and estimates. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received, previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are source of estimation uncertainty (see Note 20).

7. RECEIVABLES

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	31 juillet/ July 31, 2013	Augmentations / Additions	Dispositions / Disposals	Radiations / Write-offs	31 juillet/ July 31, 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property Opinaca ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	249 745	140	-	(200 994)	48 891
Exploration	541 100	-	-	(541 100)	-
	<u>790 845</u>	<u>140</u>	<u>-</u>	<u>(742 094)</u>	<u>48 891</u>
Propriété / Property Maniwaki ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	14 218	-	-	(14 218)	-
Exploration	119 049	-	-	(119 049)	-
	<u>133 267</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(133 267)</u>	<u>-</u>
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	263 963	140	-	(215 212)	48 891
Exploration	660 149	-	-	(660 149)	-
	<u>924 112</u>	<u>140</u>	<u>-</u>	<u>(875 361)</u>	<u>48 891</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	31 juillet/ July 31, 2012	Augmentations / Additions	Dispositions / Disposals	Radiations / Write-offs	31 juillet/ July 31, 2013
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec / Quebec					
Propriété / Property Clericy ^(c)					
Droits miniers / Mining rights	37 481	-	(37 481)	-	-
Exploration	31 513	-	(31 513)	-	-
	<u>68 994</u>	<u>-</u>	<u>(68 994)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Propriété / Property Gaspésie ^(d)					
Droits miniers / Mining rights	329 018	-	-	(329 018)	-
Exploration	93 053	-	-	(93 053)	-
	<u>422 071</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(422 071)</u>	<u>-</u>
Propriété / Property Opinaca ^(a)					
Droits miniers / Mining rights	248 371	1 374	-	-	249 745
Exploration	541 100	-	-	-	541 100
	<u>789 471</u>	<u>1 374</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>790 845</u>
Propriété / Property Matapédia ^(e)					
Droits miniers / Mining rights	6 750	-	-	(6 750)	-
Exploration	-	-	-	-	-
	<u>6 750</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(6 750)</u>	<u>-</u>
Propriété / Property Maniwaki ^(b)					
Droits miniers / Mining rights	-	14 218	-	-	14 218
Exploration	-	119 049	-	-	119 049
	<u>-</u>	<u>133 267</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>133 267</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

	31 juillet/ July 31, 2012 \$	Augmentations / Additions \$	Dispositions / Disposals \$	Radiations / Write-offs \$	31 juillet/ July 31, 2013 \$
Sommaire / Summary					
Droits miniers / Mining rights	621 620	15 592	(37 481)	(335 768)	263 963
Exploration	665 666	119 049	(31 513)	(93 053)	660 149
	<u>1 287 286</u>	<u>134 641</u>	<u>(68 994)</u>	<u>(428 821)</u>	<u>924 112</u>

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)

a) Opinaca, Québec

La propriété Opinaca est située dans la zone d'Opinaca à l'intérieur du territoire de la Baie-James. Elle est composée de 9 (46 en 2013) titres miniers couvrant une superficie de 469 hectares (2 411 en 2013). La propriété est détenue à 100 % par la Société. La Société a décidé de radier 37 titres miniers durant l'exercice.

b) Maniwaki, Québec

La propriété Maniwaki est située dans la région de Maniwaki au nord de Gatineau. Elle est composée de 48 titres miniers. La Société a décidé de radier la propriété durant l'exercice.

c) Cléricy, Québec

La propriété Cléricy est située dans le canton de Cléricy, à 3 kilomètres au nord de Rouyn-Noranda. Elle est composée de 3 titres miniers couvrant une superficie de 132 hectares. La propriété fut disposée durant l'exercice précédent.

d) Gaspésie, Québec

La propriété Gaspésie est composée d'un permis d'exploration gazier couvrant une superficie de 34 000 hectares et est située en Gaspésie dans un environnement favorable à la découverte d'hydrocarbures. La Société a décidé de radier la propriété durant l'exercice précédent.

e) Matapédia, Québec

La propriété Matapédia est située dans la région de Sainte-Irene-de-Matapédia et Val-Brillant dans la vallée de la Matapédia. Elle est composée de 84 titres miniers. La Société a décidé de radier la propriété durant l'exercice précédent.

8. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
(continued)

a) Opinaca, Quebec

The Opinaca property is located in the area of Opinaca in James Bay. It is composed of 9 (46 in 2013) claims covering an area of 469 hectares (2,411 in 2013). The property is 100% owned by the Company. The Company decided to write-off 37 claims during the year.

b) Maniwaki, Quebec

The Maniwaki property is located in the area of Maniwaki, north of Gatineau. It is composed of 48 claims. The Company decided to write-off the property during the year.

c) Clericy, Quebec

The Clericy property is located in Clericy Townships, 3 kilometers North of Rouyn-Noranda. It is composed of 3 claims covering an area of 132 hectares. The property was disposed during the preceding year.

d) Gaspesie, Quebec

The Gaspesie property is composed of a gas exploration licence covering an area of 34,000 hectares and is located in Gaspesie in an area that has good expectations for hydrocarbons discovery. The Company decided to write-off the property during the preceding year.

e) Matapedia, Quebec

The Matapedia property is located in the area of Sainte-Irene-de-Matapedia and Val-Brillant in the Matapedia Valley. It is composed of 84 claims. The Company decided to write-off the property during the preceding year.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement de bureau / Office equipment
	\$
Au 31 juillet 2014	
Coût	
Solde aux 31 juillet 2013 et 2014	3 087
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	
Solde au 31 juillet 2013	24
Amortissement de l'exercice	613
Solde au 31 juillet 2014	637
Valeur comptable nette au 31 juillet 2014	2 450

	Équipement de bureau / Office equipment
	\$
Au 31 juillet 2013	
Coût	
Solde au 31 juillet 2012	-
Acquisitions	3 087
Solde au 31 juillet 2013	3 087
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	
Solde au 31 juillet 2012	-
Amortissement de l'exercice	24
Solde au 31 juillet 2013	24
Valeur comptable nette au 31 juillet 2013	3 063

9. FIXED ASSETS

As at July 31, 2014
Cost
Balance as at July 31, 2013 and 2014
Accumulated depreciation and impairment
Balance as at July 31, 2013
Depreciation expense
Balance as at July 31, 2014
Carrying amount as at July 31, 2014

As at July 31, 2013
Cost
Balance as at July 31, 2012
Additions
Balance as at July 31, 2013
Accumulated depreciation and impairment
Balance as at July 31, 2012
Depreciation expense
Balance as at July 31, 2013
Carrying amount as at July 31, 2013

10. DETTES FOURNISSEURS

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013
	\$	\$
Fournisseurs	356 446	397 425
Société contrôlée par un dirigeant de la Société	299 479	252 064
Société ayant un administrateur commun	1 752	78
Dirigeant	13 632	3 449
	<u>671 309</u>	<u>653 016</u>

10. ACCOUNTS PAYABLE

Trade
Company controlled by an officer of the Company
Company with a common director Officer

11. CAPITAUX PROPRES

11.1 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont également admissibles à recevoir des dividendes et le remboursement du capital, et représentent un vote par action à l'assemblée de Stelmine Canada Ltée.

Actions émises et entièrement payées :

	Nombre d'actions / Number of shares
Solde au 31 juillet 2012	30 252 940
Placements privés	3 117 761
Solde aux 31 juillet 2013 et 2014 ^{(a) (b)}	33 370 701

11. EQUITY

11.1 Share capital

Authorized

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of Stelmine Canada Ltd.

Shares issued and fully paid :

Balance as at July 31, 2012
Private placements
Balance as at July 31, 2013 and 2014 ^{(a) (b)}

(a) Les placements privés sont présentés déduction faite des frais d'émission d'actions totalisant 1 403 \$ en 2013.

(b) Le 24 juillet 2013, la Société a réduit ses comptes créditeurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la Société de 155 888 \$ par l'émission de 3 117 761 actions ordinaires de la Société à 0,05 \$ par action. La Société a comptabilisé un gain sur règlement de dettes de 62 355 \$.

(a) Private placements are presented net of the value of share issuance costs of \$1,403 in 2013.

(b) On July 24, 2013, the Company reduced its accounts payable from a company controlled by an officer of the Company of \$155,888 by issuing 3,177,761 common shares of the Company at \$0.05 per share. The Company recognized a gain on accounts payable of \$62,355.

11.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires et se détaillent comme suit :

11.2 Warrants

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of ordinary shares and are as follows:

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11. EQUITY (continued)

11.2 Bons de souscription (suite)

11.2 Warrants (continued)

	31 juillet / July 31, 2014		31 juillet / July 31, 2013		
	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercice price \$	Nombre / Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercice price \$	
Solde au début de l'exercice	8 355 000	0,12	8 355 000	0,12	Balance, beginning of the year
Expirés	(8 355 000)	0,12	-	-	Expired
Solde à la fin de l'exercice	-	-	8 355 000	0,12	Balance, end of the year

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription en circulation :

The following table summarizes the information relating to the warrants outstanding:

	31 juillet / July 31, 2014		31 juillet / July 31, 2013		Expiry date
	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price \$	Nombre / Number	Prix de levée / Exercise price \$	
29 décembre 2013	-	-	810 000	0,20	December 29, 2013
29 décembre 2013	-	-	5 220 000	0,10	December 29, 2013
3 juin 2014	-	-	2 325 000	0,15	June 3, 2014
	-	-	8 355 000		

La juste valeur des bons expirés au 31 juillet 2014 est de 34 695 \$.

The fair value of the warrants expired at July 31, 2014 is \$34,695.

Au 31 juillet 2013, 8 355 000 bons de souscription venaient à échéance et l'expiration fut reportée pour une période additionnelle de douze mois suivant la date d'expiration initiale. La juste valeur des bons de souscription expirés était de 123 626 \$ et la juste valeur des bons de souscription dont l'échéance a été reportée de douze mois était de 34 695 \$.

As at July 31, 2013, 8,355,000 warrants matured and the expiration was extended for an additional period of twelve months from the original expiry date. The fair value of the expired warrants was \$123,626 and the fair value of the warrants, for which the expiry date was extended by twelve months was \$34,695.

La juste valeur des bons de souscription prolongés a été estimée selon la méthode d'évaluation Black-Scholes basée sur les hypothèses suivantes :

The fair value of the extended warrants granted was estimated using the Black-Scholes pricing model using the following assumptions:

11. CAPITAUX PROPRES (suite)

11.2 Bons de souscription (suite)

	31 juillet / July 31, 2014
	\$
Taux d'intérêt sans risque	-
Volatilité moyenne attendue	-
Taux de dividende attendu	-
Durée de vie prévue, moyenne pondérée	-

La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique de l'action ordinaire de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des bons de souscription. En calculant la volatilité historique, la direction peut ne pas tenir compte d'une période de temps identifiable pour laquelle elle considère que le prix de l'action était extraordinairement volatile suite à un événement spécifique qui n'est pas prévu se répéter au cours de la durée de vie du bon de souscription.

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

12.1 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté des plans de paiements fondés sur des actions en vertu desquels les membres du conseil d'administration peuvent accorder des options d'actions ordinaires aux administrateurs, dirigeants, membres du personnel et consultants. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises en vertu des régimes est de 2 800 000.

Le prix d'exercice de chaque option est déterminé par le conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédant l'attribution, et la durée des options ne pourra excéder cinq ans.

Tous les paiements fondés sur des actions seront réglés en capitaux propres. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de racheter ou de régler les options en espèces.

Les options aux intervenants permettent à leurs titulaires de souscrire à des actions ordinaires et se détaillent comme suit :

11. EQUITY (continued)

11.2 Warrants (continued)

	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	
	1,11 %	Risk-free interest rate
	125,0 %	Expected weighted volatility
	-	Expected dividend yield
	1 an / year	Weighted average expected life

The expected volatility was determined by calculating the historical volatility of the Company's common share price back from the date of the grant and for a period corresponding to the expected life of the warrants. When computing historical volatility, management may disregard an identifiable period of time in which it considers that the share price was extraordinarily volatile because of a specific event that is not expected to recur during the expected life of warrant.

12. EMPLOYEE REMUNERATION

12.1 Share-based payments

The Company has adopted shared-based compensation plans under which members of the Board of Directors may award options for ordinary shares to directors, officers, employees, and consultants. The maximum number of shares issuable under the plans is 2,800,000.

The exercise price of each option is determined by the Board of Directors and cannot be less than the market value of the ordinary shares on the day prior the award, and the term of the options cannot exceed five years.

All share-based payments will be settled in equity. The Company has no legal or constructive obligation to repurchase or settle the options in cash.

Outstanding intermediaries' options entitle their holders to subscribe to common shares and are as follows:

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

12.1 Share-based payments (continued)

	31 juillet / July 31, 2014		31 juillet / July 31, 2013		
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	700 000	0,15	2 400 000	0,22	Balance, beginning of the year
Annulées / Expirées	(100 000)	0,17	(1 700 000)	0,25	Forfeited / Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>600 000</u>	0,15	<u>700 000</u>	0,15	Balance, end of the year

La juste valeur des options d'achat d'actions expirées au cours de l'exercice est de 3 433 \$ (477 030 \$ au 31 juillet 2013). La contrepartie est portée au débit du surplus d'apport.

The fair value of the stock options expired during the year is \$3,433 (\$477,030 as at July 31, 2013). The consideration is debited to contributed surplus.

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2014 :

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding at July 31, 2014:

	Options en circulation / Outstanding options			Options pouvant être exercées / Exercisable options	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life Années / Years	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Écart des prix d'exercice / Range of exercise prices					
0,10 à / to 0,17	<u>600 000</u>	<u>0,15</u>	<u>1,00</u>	<u>600 000</u>	<u>0,15</u>

12. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

12.1 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options émises aux intervenants en circulation au 31 juillet 2013 :

Écart des prix d'exercice / Range of exercise prices	Options en circulation / Outstanding options			Options pouvant être exercées / Exercisable options	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life Années / Years	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
0,10 à / to 0,17	700 000	\$ 0,15	2,64	700 000	\$ 0,15

13. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) observés sur des marchés actifs pour des actions et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

12. EMPLOYEE REMUNERATION (continued)

12.1 Share-based payments (continued)

The following table summarizes the information related to the options granted to intermediaries outstanding at July 31, 2013:

Écart des prix d'exercice / Range of exercise prices	Options en circulation / Outstanding options			Options pouvant être exercées / Exercisable options	
	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price	Durée résiduelle moyenne pondérée / Weighted average remaining life Années / Years	Nombre / Number	Prix d'exercice moyen pondéré / Weighted average exercise price
0,10 à / to 0,17	700 000	\$ 0,15	2,64	700 000	\$ 0,15

13. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES

Financial instruments measured at fair value

The following presents financial assets and liabilities measured at fair value in the statements of financial position in accordance with the fair value hierarchy. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels based on the significance of inputs used in measuring the fair value of the financial assets and liabilities. The fair value hierarchy has the following levels:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities at the reporting date;
- Level 2: inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly or indirectly;
- Level 3: inputs for the assets or liabilities that are not based on observable market data.

The level within which the financial asset or liability is classified is determined based on the lowest level of significant input to the fair value measurement.

13. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

La méthode et les techniques d'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celles de la période de présentation de l'information financière précédente.

Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La valeur comptable de l'encaisse, du compte recevable, des avances à une société ayant un administrateur commun et des dettes fournisseurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

14. PERTE NETTE PAR ACTION

En calculant la perte nette de base par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 11 et 12.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement à la perte nette n'a été nécessaire au 31 juillet 2014 et 2013.

	31 juillet / July 31, 2014		31 juillet / July 31, 2013	
	\$		\$	
Perte nette de l'exercice	(972 839))	(554 989)) Net loss for the year
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	33 370 701		30 261 482	Weighted average number of ordinary shares
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,03))	(0,02)) Basic and diluted net loss per ordinary share

Il n'y a pas eu d'autres transactions portant sur des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'approbation de ces états financiers.

13. FINANCIAL ASSETS AND LIABILITIES (continued)

Financial instruments measured at fair value (continued)

The method and evaluation techniques used for the purpose of measuring fair value are unchanged compared to the previous reporting period.

Financial instruments measured at amortized cost for which the fair value is disclosed

The carrying value of cash, the account receivable, the advances to a company with a common director and the accounts payable is considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments.

14. NET LOSS PER SHARE

In calculating the net loss per share, potentially dilutive ordinary shares, such as share options and warrants, have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share and would thus have an antidilutive effect. Details on outstanding share options and warrants that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 11 and 12.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary at July 31, 2014 and 2013.

There have been no other transactions involving common shares between the reporting date and the date of approbation of these financial statements.

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par l'application du taux d'impôt combiné au fédéral et provincial de 26,9 % (26,9 % au 31 juillet 2013) au résultat avant impôts sur le revenu en raison des éléments suivants :

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Perte nette avant impôts	(972 839)	(644 572)	Net loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(261 694)	(173 390)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (Diminution) des impôts résultant de :			Increase (Decrease) in income taxes resulting from:
Radiation de propriétés minières	235 472	115 353	Write-off of mining assets properties
Frais d'émission d'actions déductibles	(7 331)	(7 331)	Deductible share issued expenses
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	17 214	Loss on disposal of exploration and evaluation assets
Gain sur règlement de dettes fournisseurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la société	-	(16 773)	Gain on settlement of accounts payable from a company controlled by an officer of the Company
Dépenses non déductibles	555	1 589	Non-deductible expenses
Provision pour moins-value	32 998	63 338	Valuation allowance
	<u>-</u>	<u>-</u>	

Composition des impôts différés à l'état du résultat global

Écarts temporaires liés aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	(213 830)	Temporary differences relating to exploration and evaluation assets
Droits fiscaux attribuables aux investisseurs (note 20)	-	186 172	Fiscal charges attributable to investors (note 20)
Impact de l'impôt sur les actions accréditatives	-	(61 925)	Tax impact of flow trough shares
	<u>-</u>	<u>(89 583)</u>	

Au 31 juillet 2014, les différences temporelles déductibles pour lesquelles la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé sont les suivantes :

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES

The income tax expense (recovery) attributable to income and loss differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.9% (26.9% at July 31, 2013) to income and loss before income taxes as a result of the follows:

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Perte nette avant impôts	(972 839)	(644 572)	Net loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices (recouvrés prévus)	(261 694)	(173 390)	Income taxes (expected recovery)
Augmentation (Diminution) des impôts résultant de :			Increase (Decrease) in income taxes resulting from:
Radiation de propriétés minières	235 472	115 353	Write-off of mining assets properties
Frais d'émission d'actions déductibles	(7 331)	(7 331)	Deductible share issued expenses
Perte sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	17 214	Loss on disposal of exploration and evaluation assets
Gain sur règlement de dettes fournisseurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la société	-	(16 773)	Gain on settlement of accounts payable from a company controlled by an officer of the Company
Dépenses non déductibles	555	1 589	Non-deductible expenses
Provision pour moins-value	32 998	63 338	Valuation allowance
	<u>-</u>	<u>-</u>	

Composition of deferred income taxes in the statements of comprehensive loss

Temporary differences relating to exploration and evaluation assets	-	(213 830)
Fiscal charges attributable to investors (note 20)	-	186 172
Tax impact of flow trough shares	-	(61 925)
	<u>-</u>	<u>(89 583)</u>

As at July 31, 2014, deductible timing differences for which the company has not recognized deferred tax asset are as follow:

15. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (suite)

	Fédéral / Federal
	\$
Actifs miniers	136 931
Frais d'émission d'actions	2 178
Pertes autres qu'en capital	400 289
	539 398

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des opérations. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif.

Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs d'impôts différés non reconnus totalisent 854 990 \$.

Au 31 juillet 2014, la Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital, qui sont disponibles pour réduire les impôts dans les années à venir et expire comme suit :

	Fédéral / Federal
	\$
2034 -	122 055
2033 -	235 432
2032 -	499 811
2031 -	559 156
2030 -	415 111
2029 -	373 700
2028 -	453 329
2027 -	10 000
	2 668 594

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement sont détaillées comme suit :

15. INCOME TAXES AND DEFERRED TAXES (continued)

	Provincial / Provincial	
	\$	
	-	Mining assets
	1 728	Share issue expenses
	313 865	Non-capital losses
	315 593	

The ability to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered.

Accordingly, some deferred tax assets have not been recognized, these deferred tax assets not recognized amounting to \$854,990.

As at July 31, 2014, the Company has non-capital tax losses, which are available to reduce income taxes in future years and expired as follows:

	Provincial / Provincial
	\$
	119 992
	229 608
	496 328
	549 817
	410 364
	369 326
	452 086
	10 000
	2 637 521

16. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS

The net changes in non-cash operating working capital items are detailed as follows:

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

16. ADDITIONAL INFORMATION - CASH FLOWS (continued)

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Débiteurs	7 442	(482)	Receivables
Frais payés d'avance	455	8 974	Prepaid expenses
Dettes fournisseurs	18 293	520 875	Accounts payable
	<u>26 190</u>	<u>529 367</u>	

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

Items not affecting cash:

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Valeur attribuée aux bons de souscription expirés	(34 695)	(123 626)	Value assigned to the expired warrants
Valeur attribuée aux bons de souscription échus et émis pour une période additionnelle de douze mois	-	34 695	Value assigned to the expired warrant and issued for an additional twelve-month period
Règlement sur dettes fournisseurs d'une société contrôlée par un dirigeant de la Société par l'émission de capital-actions	-	155 888	Settlement of accounts payable from a company controlled by an officer of the Company through the issuance of share capital
Amortissement du gain différé relié à l'émission d'actions accréditatives à la charge d'impôts différés	-	(61 925)	Amortization of the deferred gain related to the issuance of flow-through shares in deferred tax expense

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

17. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés contrôlées par un dirigeant de la Société et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

The Company's related parties include companies controlled by an officer of the Company and key management, as described below.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants

17.1 Transactions with key management personnel

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et le président. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

Company's key management personnel are members of the board of directors and the president. Key management personnel remuneration includes the following expenses:

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES
 (suite)

17.1 Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

	31 juillet / July 31, 2014
	\$
Avantages à court terme du personnel	
Honoraires professionnels	13 500
Honoraires de consultation	7 995
Loyer	(3 600)
Frais généraux d'administration	2 531
	<u>20 426</u>

À titre d'actifs d'exploration et d'évaluation

Société contrôlée par un dirigeant

Frais d'exploration	<u>-</u>
---------------------	----------

18. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité à poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration tel que stipulé à la note 20. Les variations du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

17. RELATED PARTY TRANSACTIONS
 (continued)

17.1 Transactions with key management personnel (continued)

	31 juillet / July 31, 2013
	\$
Short-term employee benefits	
Professional fees	41 000
Consulting fees	26 584
Rent	28 626
General administrative expenses	33 535
	<u>129 745</u>

Short-term employee benefits

Professional fees
 Consulting fees
 Rent
 General administrative expenses

As exploration and evaluation assets

Company controlled by an officer

Exploration expenses

18. CAPITAL MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The Company's capital management objective is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. The Company manages its capital structure and makes adjustments based on economical conditions and risk characteristics of the underlying assets. To maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares, acquire or sell mining properties to improve flexibility and financial performance.

The Company is not subject to external capital requirements unless the Company closes a flow-through placement for which funds must be dedicated to exploration expenditures, as stated in note 20. Changes in capital are shown in the statements of changes in equity.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

19.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants, à la date de présentation de l'information financière :

	31 juillet / July 31, 2014	31 juillet / July 31, 2013	
	\$	\$	
Encaisse	1 286	2 718	Cash
Débiteurs	6 172	13 614	Receivables
Avances à une société ayant un administrateur commun	-	69 383	Advances to a company with a common director
Valeur comptable	<u>7 458</u>	<u>85 715</u>	Carrying value

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque canadienne réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

19. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS

The Company is exposed to various risks in relation with financial instruments. The main types of risks to which the Company is exposed are credit risk and liquidity risk.

The Company focuses on actively securing short- to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Company does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes.

The most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

19.1 Credit risk

Credit risk is the risk that a party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation.

The Company's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of the following financial assets at the reporting date:

The Company's management considers that all of the above assets, that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review, are of good credit quality.

The credit risk for cash is considered negligible, since the counterparty is a reportable Canadian bank with high quality external credit ratings.

19. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

19.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

La Société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements et aux produits provenant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

	31 juillet / July 31, 2014 Moins d'un an / Less one year
	\$
Dettes fournisseurs	<u>671 309</u>

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives, et selon les règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est engagée pour réaliser des travaux d'exploration minière. Cependant, il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration et d'évaluation qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

19. FINANCIAL INSTRUMENTS RISKS (continued)

19.2 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

The Company expects being able to meet its obligations from its cash flows related with financings and its proceeds from its matured financial assets.

The following table presents contractual maturities (including interest payments, where applicable) of the Company's liabilities:

	31 juillet / July 31, 2013 Moins d'un an / Less one year	
	\$	
Accounts payable	<u>653 016</u>	

20. CONTINGENCES AND COMMITMENTS

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares, and according to tax rules regarding this type of financing, the Company is required to conduct mining exploration work. However, there are no guarantees that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusal of some expenses by the tax authorities could have a negative tax impact for the investors.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration and evaluation activities, which must be performed at no later than the earlier of the following dates:

20. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

- Deux ans suivant les placements accreditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Un solde de 724 759 \$ de dépenses d'exploration renoncées en faveur des investisseurs en décembre 2007 et 2011 n'a pas été engagé avant la date limite. La Société a comptabilisé un compte créditeur de 209 344 \$ (269 524 \$ en 2013) applicable à cet effet. La Société entend compenser en actions les investisseurs pour la totalité des montants cotisés sous présentation de leurs nouveaux avis de cotisation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2013, la Société a annulé sa police d'assurance responsabilité pour ses dirigeants et administrateurs qui permettaient de réduire les différents risques inhérents aux activités de la Société. Cette police n'a pas été reprise au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2014.

21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En août 2014, la Société a réduit ses dettes fournisseurs de 124 575 \$ par l'émission de 2 491 497 de ses actions ordinaires à 0,05 \$ par action pour 38 investisseurs non-initiés.

En octobre 2014, la Société a réduit ses dettes fournisseurs de 118 144 \$ par l'émission de 2 362 879 de ses actions ordinaires à 0,05 \$ par action pour 30 investisseurs non-initiés et pour quatre créanciers dont 33 521 \$ pour deux dirigeants de la Société.

20. CONTINGENCES AND COMMITMENTS (continued)

- Two years following the flow-through placements;
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration activities.

Furthermore, a balance of \$724,759 of exploration expenses renounced to the investors in December 2007 and 2011 has not been incurred before the deadline. The Company accrued an account payable of \$209,344 (\$269,524 in 2013) applicable in this matter. The Company intends to compensate in shares the investors for the full amounts upon presentation of their recent notices of assessment.

During the year ended July 31, 2013, the Company cancelled its directors and officers' insurance policy which allowed reducing the various risks inherent to the Company's activities. This policy was not resumed during the year ended July 31, 2014.

21. POST-REPORTING DATE EVENTS

On August 2014, the Company reduced its accounts payable of \$124,575 by issuing 2,491,497 of its common shares at \$0.05 per share for 38 uninitiated investors.

On October 2014, the Company reduced its accounts payable of \$118,144 by issuing 2,362,879 of its common shares at \$0.05 per share for 30 uninitiated investors and four creditors including \$33,521 for two directors of the Company.